

Neuchâtel, le 30 juin 2025

La deuxième année de législature du Conseil communal sera présidée par Nicole Baur

En séance ce jour, le Conseil communal a désigné son bureau pour la deuxième année de législature. Conformément aux dispositions en vigueur, c'est Nicole Baur qui prend la présidence de la Ville dès le 1^{er} juillet pour l'année administrative 2025-2026. Quant au Conseil général, il désignera son bureau en séance ce soir.

Un an après les élections de 2024, c'est au tour de Nicole Baur, actuelle vice-présidente de la commune, de prendre la présidence du collège exécutif de la Ville. Une fonction qu'elle avait exercée pendant l'année 2022-2023, en parallèle à sa gestion du Dicastère de la famille, de la formation, de la santé et des sports. Son collègue Jonathan Gretillat, en charge des finances, de l'économie, des affaires sociales et de la population, prend quant à lui la vice-présidence.

Collège des Parcs et journée à l'école

Elue par deux fois au Conseil communal sous la bannière Vert-e-s-Pop-Sol, Nicole Baur est en charge de la politique familiale, avec notamment la responsabilité des collèges et des structures d'accueil de la Ville de Neuchâtel. Ses dossiers marquants sont la rénovation et l'agrandissement du collège des Parcs, qui verra le retour de plus de 400 élèves à la rentrée d'août, et la réalisation du projet pilote Maé - Ma journée à l'école, une offre d'accueil à la journée pour les familles.

Nicole Baur est aussi en charge de la santé et des sports. En tant que présidente, elle aura de surcroît la responsabilité de la Chancellerie communale, du contrôle des finances, du Service juridique et du Service de la communication.

Programme politique

A l'orée de cette deuxième année de législature, le Conseil communal poursuit ses grands travaux de rénovation et d'assainissement énergétique des bâtiments, la mise en place du chauffage à distance et l'aménagement d'espaces publics de qualité ; il favorise l'attractivité de la commune en terme d'offres culturelles, de sports et de loisirs, ainsi que l'installation des familles sur son territoire ; le Conseil veille à développer la qualité de vie, l'accueil de toutes et tous et la résilience climatique par des actions en faveur de l'environnement et de la biodiversité.

Photo officielle

En annexe de ce communiqué, vous trouverez une photo officielle du Conseil communal dans sa nouvelle configuration, prise la semaine dernière depuis le site du collège des Parcs, où un nouveau bâtiment scolaire a vu le jour face au collège historique rénové et énergétiquement optimisé. Au centre, la présidente, Nicole Baur, entourée de ses collègues, Jonathan Gretillat, Julie Courcier Delafontaine, Johanna Lott Fischer, Violaine Blétry-de Montmollin qui vient d'achever son année présidentielle, et le chancelier Daniel Veuve. Le Conseil a choisi de poser sur l'une des terrasses généreuses qui constituent l'originalité de cet édifice, ouvrant la porte à de nouveaux projets pédagogiques en prolongement des salles de classe. Ce chantier d'envergure, qui comprend aussi la construction en cours de salles de sports sous la cour sud du collège principal, aura duré trois ans, coûté 44 millions de francs, mobilisé deux bureaux d'architectes et des dizaines d'entreprises spécialisées (*crédit : Bernard Python*).

Nouvelle présidence du Conseil général

Ce lundi soir 30 juin, le Conseil général désignera à son tour, en séance plénière, son bureau pour l'année administrative 2025-2026. Après le Vert'libéral Pierre-Yves Jeanin, un nouveau membre du législatif communal sera désigné au perchoir parmi les quatre groupes politiques. Les membres de la commission financière seront également désignés.

>> Pour les médias : une information complémentaire vous parviendra à l'issue de la séance du Conseil général.



→ *Informations détaillées sur notre site internet*

Le Conseil communal : www.neuchatelville.ch/conseil-communal

Le Conseil général : www.neuchatelville.ch/conseil-general

Ville de Neuchâtel

Renseignements complémentaires :

Service de la communication, 032 717 77 15/39

